



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

conseillers municipaux

Question écrite n° 93590

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre délégué aux collectivités territoriales sur le fonctionnement de l'intercommunalité. Lors du colloque organisé le 17 mars au Sénat sur l'intercommunalité, il s'est déclaré prêt, sur la question de la légitimité populaire des délégués communautaires, à réfléchir à de nouvelles solutions inspirées du mode d'élection des conseillers de Paris et des conseillers municipaux de Lyon et Marseille. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser les suites qu'il entend donner en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93590

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : collectivités territoriales

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 mai 2006, page 4832